

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2024

LE COUDRAY-MONTCEAUX

Sortir les poubelles et les encombrants la veille de la collecte à partir de 18h.
Les collectes seront effectuées tous les jours fériés y compris le 1^{er} mai 2024.

SECTEUR 1 Écoles, administrations, commerces+ Grands collectifs situés :
avenue Gabrielle d'Estrees, rue des Arrigaux, Résidence du Golf, Camping du Coudray

SECTEUR 2 Toutes habitations en dehors du secteur 1



Ordures ménagères

Mettre les déchets à l'intérieur d'un sac fermé dans la poubelle ou la borne (50L max)

Emballages & papiers



Déposer les emballages vides et papiers, en VRAC, dans la poubelle ou la borne, sans les mettre à l'intérieur d'un sac



Verre

Uniquement les pots, bocaux et bouteilles en verre

SECTEUR 1

Lundi & Jeudi

Mercredi

Bornes d'apport volontaire

SECTEUR 2

Jeudi



Encombrants

Interdits : gravats, équipements électriques, vitrerie, miroirs, pots de peinture, huile de moteur...



Déchets verts

10 sacs papier max. + 5 fagots ficelés < 1,20 m
ou 1 poubelle + 5 fagots ficelés < 1,20 m



Déchèteries

Trouver une déchèterie ?
dechets.grandparissud.fr

SECTEUR 1

Dernier vendredi du mois

Collecte réservée aux habitations du secteur 1

Jeudi

du 14 mars au 12 décembre

🎄 Sapin de Noël

sans sac et non floqué

11 et 25 janvier

SIREDOM

01 69 74 23 50

SECTEUR 2

Sur RDV au numéro vert

0 805 290 044

Service & appel gratuits

La collecte des déchets verts est réservée à l'habitat pavillonnaire

Conditions d'accès et horaires :
www.siredom.com

UNE QUESTION ?

services.urbains@grandparissud.fr

0 800 97 91 91 Service & appel gratuits

UN DOUTE SUR
LES CONSIGNES DE TRI ?

dechets.grandparissud.fr



VOTRE POUBELLE EST CASSÉE
OU SA TAILLE N'EST PAS ADAPTÉE ?

Étudions ensemble vos besoins.
Remplissez le formulaire sur
dechets.grandparissud.fr



RETROUVEZ
VOS INFOS PERSONNALISÉES
AVEC VOTRE ADRESSE



Ordures ménagères

Mettre les déchets à l'intérieur d'un sac fermé dans la poubelle ou la borne (50L max)



Les restes de repas

Produits à usage unique

Verres et vaisselle cassés

Autres déchets divers non recyclables

Emballages & papiers



Déposer les emballages vides et papiers, en VRAC, dans la poubelle ou la borne, sans les mettre à l'intérieur d'un sac



Les emballages en plastique

Les emballages en métal

Les emballages en carton (pliés et/ou découpés)

Les papiers, journaux et magazines



Verre

Mettre le verre en VRAC sans sac, sans bouchon ni couvercle, à l'intérieur des bornes d'apport volontaire dédiées



Bouteilles, pots, bocaux, flacons... en verre



Encombrants

Interdits : gravats, équipements électriques, vitrerie, miroirs, pots de peinture, huile de moteur...



Objets dits volumineux inférieurs à 2 m de long et 30 kg - Le mobilier doit être démonté.



Déchets verts

Pas de terre, gravats, souches, pots en terre ou en plastique, ni de sacs plastique



Fagots

Fleurs, tontes, feuilles



Déchèteries

Trouver une déchèterie ? dechets.grandparissud.fr



Objets volumineux, déchets végétaux, cartons, appareils électriques et électroniques, déchets dangereux, déchets de travaux, sanitaires, bouteilles de gaz, extincteurs, huiles de vidanges, batteries...

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

PLUS D'INFOS SUR dechets.grandparissud.fr